Avril-Juin 2017

LE FIL D'AMNESTY

ENSEMBLE CONTRE L'INJUSTICE

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles
Éditeur responsable : François Graas
Bureau de dépôt : Bruxelles X
N° agréation : P901135

bpost
PB-PP | B-4716
BELGIE(N) - BELGIQUE

« QUAND C'EST NON, C'EST NON ! »

SUITE ET PAS FIN DE NOTRE CAMPAGNE

#JeSuisHumain-e
20 juin, Journée mondiale des réfugiés

Belgique
N'armons pas les bourreaux

Individus en danger
137 182 lettres et signatures remises à 9 ambassades

AMNESTY INTERNATIONAL

S'INFORMER ET AGIR www.amnesty.be

NOUS CONTACTER lefil@amnesty.be

+32 (0)2/538 81 77

NOUS SUIVRE facebook.com/amnestybe

twitter.com/amnestybe

youtube.com/amnestybe

instagram.com/amnestybefr

FAIRE UN DON aider.amnesty.be/b/mon-don
ou BE60 0000 0000 7070

RECEVOIR NOS PÉTITIONS amnesty.be/actions

ABONNEZ-VOUS

En devenant membre d'Amnesty International, vous recevrez un exemplaire du *Fil d'Amnesty* tous les trois mois.

Pour devenir membre : aider.amnesty.be/membre-lefil/
ou contactez-nous par téléphone au 02/538 81 77

UN CHANGEMENT D'ADRESSE ? TENEZ-NOUS INFORMÉS !
Je change d'adresse (inscrire uniquement la nouvelle adresse). Bulletin à renvoyer à Amnesty International, Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles, ou par mail à Michèle Ligot — mligot@amnesty.be.

NOM PRÉNOM

N° de membre ADRESSE TÉL.

E-MAIL

DANS CE NUMÉRO DU FIL

ARTICLES

11 Le viol, ça se passe au travail aussi
7% des femmes victimes de viol sur leur lieu de travail en Belgique : « Quand c'est non, c'est non ! »

12 « Ce n'est pas une prison, c'est un abattoir »
Le calvaire d'un détenu dans le centre de torture de Saidnaya, en Syrie

16 #JeSuisHumain-e : au cœur de l'actualité
Le 20 juin, Journée mondiale des réfugiés, sera l'un des temps forts de notre campagne-phare #JeSuisHumain-e

24 N'armons pas les bourreaux
La Wallonie est à ce jour le premier fournisseur européen d'armes légères de l'Arabie saoudite

30 « Journalism is not a crime ! »
En Turquie, les journalistes sont victimes d'une terrible vague répressive. Amnesty contre-attaque.

32 Tournée des ambassades contre les droits bafoués
Un bus et 137 182 lettres et signatures remises pour soutenir 9 individus en danger

RUBRIQUES

4 Amnesty dans le monde
6 Agenda
22 Entretien

ÉDITORIAL

LEUR IDENTITÉ, C'EST D'ÊTRE VIVANT

Il arrive, trop rarement malheureusement, qu'un écrivain connu publie un texte ciselé qui vient vous bouleverser profondément, à tel point que vous allez le recopier et le diffuser le plus largement possible autour de vous. C'est ce qui m'est arrivé avec un article d'Erri de Luca, un des plus grands auteurs italiens du moment. Il a publié dans *Le Monde* du 11 mai dernier un texte sublime, que je ne peux reproduire ici malheureusement.

Erri de Luca a accompagné un bateau de sauvetage des migrants en Méditerranée. Il en est revenu bouleversé. Ce n'est pas un texte de plaidoyer. Il ne veut pas prendre position. Il renverse simplement, mais admirablement, les points de vue. C'est qu'il a lui-même été renversé : *« Je ne souffre pas de mal de mer, j'ai appris enfant à garder mon équilibre sur les vagues. Je ne souffre pas de mal de mer, mais, ce soir, je souffre de la douleur de la mer, de sa peine de devoir avaler ceux qui naviguent quand elle est immobile. C'est une créature vivante, la mer que les Latins appelèrent avec affection Nostrum, pour que nul ne puisse dire : elle est à moi. Le bateau sur lequel je me trouve veut épargner à la Méditerranée d'autres fosses communes. »*

C'est que l'actualité a été chaude ces dernières semaines, durant lesquelles certains *« écervelés »* de la politique ont accusé les sauveteurs de provoquer les tentatives de passage, voire même de collusion avec les passeurs. L'un d'entre eux, dont j'ai décidé de ne plus jamais dire le nom, a même accusé Amnesty de préférer les noyades dans ce *Mare Nostrum* plutôt qu'un accord abominable avec la Turquie (démocratie exemplaire, s'il en est). Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose, comme le dit le vieil adage. C'est cette politique qui malheureusement pilote trop de pays européens aujourd'hui.

Pourtant, quand on s'attache à chercher la vérité, comme Erri de Luca, on se rend compte que les choses sont bien différentes : *« Il y a vingt ans que des radeaux à moteur voyagent sur la Méditerranée sans aucun secours. Maintenant qu'il existe enfin une communauté internationale d'intervention rapide en mer, ce serait de sa faute si les bateaux pneumatiques partent. C'est comme si l'on disait que les maladies existent à cause des médicaments. Si les dauphins venaient en aide aux disparus en mer, ces écervelés les accuseraient de complicité avec les trafiquants. En réalité, ils accusent les sauveteurs d'interrompre le déroulement normal du naufrage. Pourtant, nous sommes et devons rester des contemporains acharnés de la plus longue et massive noyade en mer de l'histoire humaine. »*

Que dire de plus ? Dire, je ne sais pas. Agir, par contre, oui. Il y va de notre responsabilité à chacune et chacun. Vous trouverez dans ce Fil un panorama de ce que nous vous proposons pour bouger concrètement. Car le sort de ces personnes dont *« l'identité, c'est d'être vivant, et c'est tout »* est entre nos mains. Alors en ce 20 juin, Journée mondiale des réfugiés (et tous les jours avant et après) soyez plus humain-e-s que jamais...

Philippe Hensmans

Directeur général d'Amnesty International Belgique francophone

Toutes les citations en italique viennent de la même source

Coordination : Valérie Michaux (vmichaux@amnesty.be)
Amnesty International Belgique francophone
Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles
Tél. : 02/538.81.77 - Fax : 02/537 37 29 - www.amnesty.be
Compte : IBAN BE85 0012 0000 7006 BIC GEBABEBB
Graphisme : Marc Vermeersch / Frigolite
Coordination/impression : CCIE.

Tous droits de reproduction réservés.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

AMNESTY DANS LE MONDE

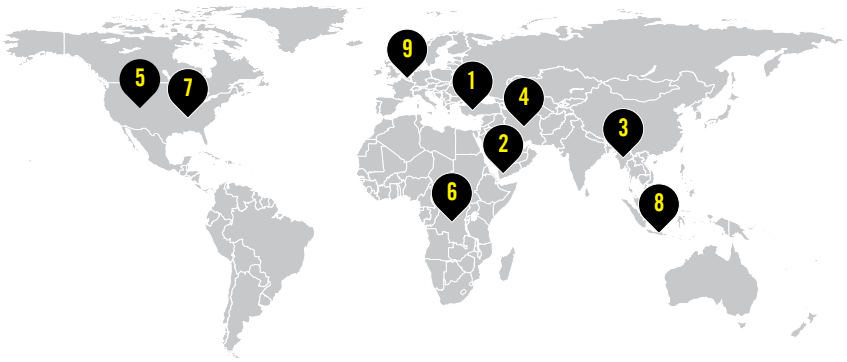

1 #FREETURKEYMEDIA

Le 3 mai, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, Amnesty a lancé une grande mobilisation internationale dans le cadre de sa campagne #FreeTurkeyMedia. À Bruxelles, nous nous sommes notamment rassemblés devant l'ambassade de Turquie, pays qui est devenu celui qui emprisonne le plus les journalistes.

IL EST ENCORE TEMPS DE SIGNER NOTRE PÉTITION :
amnesty.be/FreeTurkeyMedia

2 DEUX ANNÉES DE TRAGÉDIE

Le 23 mars dernier, pour commémorer les deux ans des premiers bombardements imputables à la coalition menée par l'Arabie saoudite au Yémen, des tombes ont été installées devant l'ambassade pour dénoncer les crimes de guerre et autres violations graves du droit international. L'occasion de dénoncer la responsabilité de certains États qui, en vendant des armes et du matériel militaire à l'Arabie saoudite, alimentent ces graves violations.

Comme cela pourrait être le cas de la Région wallonne...

3 CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

© Amnesty International

En décembre, nous avons publié un rapport sur les exactions perpétrées dans le nord de l'État d'Arakan, au Myanmar, où les forces de sécurité commettent, à l'encontre des Rohingyas, des violences susceptibles de constituer des crimes contre l'humanité. Le rapport décrit aussi le sort des Rohingyas ayant fui au Bangladesh et vivant dans des conditions épouvantables. Le nord de l'État d'Arakan est une région isolée et le gouvernement en a bloqué les accès. Nous avons utilisé les analyses d'images satellite, de photos et de vidéos pour montrer ce qu'il s'y passe et faire pression sur Aung San Suu Kyi et l'armée afin que cessent les violations des droits humains et que des enquêtes soient menées.

4 UNE EXÉCUTION ANNULÉE EN IRAN

Bonne nouvelle ! En février, les autorités iraniennes ont informé la famille de Hamid Ahmadi, qui risquait d'être exécuté à tout moment pour un crime commis alors qu'il n'avait que 17 ans, qu'elles avaient renoncé à l'exécuter.
Cette bonne nouvelle est le fruit de la campagne publique de grande envergure et du travail de plaidoyer dont Amnesty a été le fer de lance.

5 1 MILLION D'ACTIONS POUR SNOWDEN

Le 13 janvier 2017, nos partenaires de la campagne *Graciez Snowden* ont remis à la Maison blanche plus de 1,1 million de signatures appelant le président d'alors, Barack Obama, à accorder à Edward Snowden une grâce présidentielle. Des sympathisants d'Amnesty de 110 pays ont défendu Edward Snowden pendant *Écrire pour les droits,* en envoyant des tweets, des lettres et en signant notre pétition, et des milliers de personnes lui ont envoyé des messages de soutien. Le combat n'est pas terminé – il faut maintenir la pression.

© Cyril Marcilhacy/Cosmos

6 STOP AUX MASSACRES À BENI

En collaboration avec 11.11.11 et la diaspora congolaise, nous avons organisé le mois dernier une marche funèbre symbolique pour dénoncer les violences meurtrières dont sont victimes les populations de Beni et sa région. Le cortège s'est arrêté devant l'ambassade de la République démocratique du Congo, où nous avons remis les quelque 19 000 signatures d'une pétition demandant notamment à l'armée congolaise et la mission de l'ONU d'assurer la protection des civils vivant sous la menace d'attaques brutales.

7 REMISE DE PEINE POUR CHELSEA

Le 17 janvier, à quelques jours de la fin de son mandat, le président Barack Obama a accordé une remise de peine à Chelsea Manning. Celle-ci purgeait une peine de 35 ans de réclusion dans une prison de sécurité maximale pour avoir divulgué en 2010, *via* Wikileaks, des informations faisant état de possibles crimes de droit international et violations des droits humains commis par l'armée des États-Unis.

8 HUILE DE PALME : LE SUIVI

Après la publication de notre rapport sur les violations des droits des travailleurs dans les plantations d'huile de palme d'Indonésie, Wilmar, le producteur concerné, a fait savoir qu'il allait mener une enquête. Or, nous avons appris qu'il usait de méthodes d'intimidation contre ses employés afin de discréditer nos révélations. Aucune des grandes marques et sociétés agro-alimentaires clientes de Wilmar n'a pris de mesures visibles contre les violations des droits humains commises dans leur chaîne d'approvisionnement. Nous allons donc intensifier notre campagne, début mai, avec une semaine d'action visant les marques grand public. Cette campagne ne cessera que quand Wilmar améliorera les conditions de travail des employés associés à la production d'huile de palme.

amnesty.be/palmoil

© Amnesty/WatchDoc

9 CENT STATUES DE LA LIBERTÉ À BRUXELLES

À l'occasion de la venue de Donald Trump à Bruxelles, nous avons pris part à la grande manifestation citoyenne du 24 mai qui a rassemblé près de 10 000 personnes. Cent Statues de la Liberté ont ainsi défilé pour demander au Président de respecter les engagements des États-Unis envers les réfugiés les plus vulnérables dans le monde, de mettre fin à l'interdiction de voyager discriminatoire et de mener une politique respectueuse des droits humains.

SIGNEZ NOTRE PÉTITION ADRESSÉE À DONALD TRUMP :
amnesty.be/StopHateTrump

AGENDA

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
amnesty.be/agenda

SOUTIEN

GRAND MARCHÉ DU LIVRE D'OCCASION À NAMUR

Le samedi 17 juin, de 9h à 17h30.
Salle vitrée de l'Institut Saint-Louis,
7 rue Pépin - 5000 Namur.

Le groupe Amnesty de Namur vous invite le samedi 17 juin à son grand marché annuel du livre d'occasion.

Des milliers de romans, BD, livres historiques… en bon état et à des prix très démocratiques.

Au profit d'Amnesty International.

PLUS D'INFORMATIONS :
Nadine Monmart :
nadmonmart@gmail.com

EXPOSITION

DROITS DANS LES YEUX

L'exposition photographique itinérante *Droits dans les yeux* présente les clichés de grands noms de la photographie belge. Son objectif est de sensibiliser le public sur les droits humains, la violation de ces droits et les personnes qui les défendent au quotidien, partout dans le monde. L'exposition est ouverte au public et visible au Musée de la Photographie de Charleroi.

- **Charleroi, Musée de la Photographie, Avenue Paul Pastur, 11 - 6032 Mont-sur-Marchienne**
  Du 18 mai au 3 septembre 2017, de 10h à 18h
- **Willebroek**
  du 20/06 au 30/06/2017

PLUS D'INFORMATIONS :
amnesty.be/droitsdanslesyeux

EXPOSITION

#JESUISHUMAIN

Voir p. 17

- **Molenbeek, La Fonderie**
  Rue Ransfort, 27 - 1080 Bruxelles
  Du 21 juin au 20 juillet
  Du mardi au vendredi, de 10h à 17h (excepté les jours fériés)
  Les samedis, dimanches et jours fériés de 14h à 17h

PLUS D'INFORMATIONS :
amnesty.be/expojesuishumain

24 JUIN 2017

CONVOCATION D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

LE CONSEIL INTERNATIONAL

Cet été, le Conseil international (CI) d'Amnesty International se tiendra à Rome. Tous les deux ans, il réunit les délégations de toutes les sections et structures du mouvement. Le CI est le lieu où des décisions d'une importance fondamentale pour notre mouvement sont prises. La délégation d'Amnesty International Belgique francophone (AIBF) souhaite s'appuyer sur un mandat défini par les membres de notre section.

LES ENJEUX

Le CI débattra de résolutions regroupées en deux « paquets » :

- la réforme de la gouvernance qui donnera de nouveaux habits à notre organisation ;
- les résolutions thématiques déposées par diverses sections d'Amnesty qui portent, par exemple, sur les occupations militaires ou les droits humains et le changement climatique. Une résolution sur le rôle des sections est d'ailleurs cosignée par AIBF.

L'INVITATION

Le Conseil d'administration d'AIBF vous convoque dès lors à une **AG extraordinaire le 24 juin 2017, de 9h30 à 17h**, au siège d'AIBF, à Bruxelles. Elle sera autant informative que délibérative

Une mise à jour sur les principaux changements et leurs implications est prévue, et ce, afin que tout le monde comprenne comment le mouvement fonctionnera dorénavant.

Nous vous soumettrons les questions qu'il faut encore trancher — notamment le système des droits de vote des sections au niveau international — pour débat et définition de la position de la section.

Nous vous présenterons les résolutions thématiques pour lesquelles il s'agira également de définir la position de la section.

Après votre inscription, vous recevrez les documents nécessaires dès que leur version définitive sera disponible.

Lieu : Maison d'Amnesty International, 169 Chaussée de Wavre, 1050 Bruxelles.

INFOS ET INSCRIPTIONS :
www.amnesty.be/agextra

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

LES FEMMES REFUSENT D'ATTENDRE : ELLES RÉCLAMENT LE RESPECT DE LEURS DROITS – IMMÉDIATEMENT

Des personnes du monde entier ont participé à la Grève des femmes organisée le 8 mars pour montrer les conséquences d'une « journée sans femmes » sur leur lieu de travail ou à la maison. Ensemble, elles ont exprimé leur exaspération face aux régressions que subissent les droits des femmes à travers le monde.

Selon les prévisions du Forum économique mondial, il faudra encore 169 ans pour combler l'écart de salaire entre hommes et femmes. Ce n'est qu'un chiffre alarmant parmi d'autres qui donnent une idée du temps qu'il va falloir avant que les femmes et les filles obtiennent d'être traitées avec équité.

Pas moins de 225 millions de femmes à travers le monde n'ont pas la possibilité de choisir si elles veulent ou non des enfants, et quand. Environ 47 000 femmes meurent chaque année des suites d'un avortement pratiqué dans des conditions dangereuses, et cinq millions d'autres en gardent des séquelles invalidantes. On estime à 35 % le nombre de femmes dans le monde ayant déjà été victimes de violences physiques et/ou sexuelles. Plus de 32 millions de filles (contre 29 millions de garçons) ne vont pas à l'école primaire. Et sur le nombre de femmes vivantes aujourd'hui, 700 millions étaient mariées avant l'âge de 18 ans.

Tant de progrès restent encore à réaliser, et les femmes et les filles du monde entier en ont assez. Voici cinq femmes qui luttent en première ligne pour leurs droits, refusant d'attendre face à l'injustice. Elles n'attendront pas. Nous non plus.

Tlaleng Mofokeng - Elle n'attendra pas... alors que des femmes n'ont toujours pas le droit d'avorter

© DR

Médecin en Afrique du Sud, **Tlaleng Mofokeng** est une force que l'on ne peut ignorer. Cette professionnelle de la santé déterminée milite en faveur de la santé sexuelle dans son émission de radio, diffusant son message aussi largement que possible.

« Je ne m'arrêterai pas tant que le droit à l'avortement ne sera pas respecté et que les femmes n'auront pas accès à des services d'interruption de grossesse sûrs, affirme-t-elle. En Afrique du Sud, alors que des femmes meurent tous les jours des suites d'un avortement pratiqué dans de mauvaises conditions, les politiques se renvoient la balle sur la question des droits reproductifs des femmes. »

Tlaleng Mofokeng dénonce aussi la culture du viol et milite pour que les professionnels de santé traitent tous leurs patients avec respect et sans discrimination – c'est une véritable défenseure des droits humains.

> *« Tout le monde pense avoir le droit de dire aux femmes ce qu'elles doivent faire de leur vagin et de leur utérus. On dirait que la santé des femmes est un sujet sur lequel n'importe qui se sent autorisé à donner son avis. »*
>
> *Tlaleng Mofokeng*

© Amnesty International Argentine

Des membres et sympathisant-e-s d'Amnesty célèbrent la Journée internationale des droits des femmes à Buenos Aires, en Argentine. 8 mars 2017

Connie Greyeyes est devenue militante « par accident ». Membre du peuple autochtone Cri, elle vit en Colombie-Britannique (ouest du Canada) et s'est rendu compte qu'un nombre alarmant de femmes de sa communauté avaient disparu ou avaient été tuées. Elle est à l'origine d'un mouvement de soutien en faveur des familles de ces femmes et a apporté à Ottawa, capitale du pays, une demande pour l'ouverture d'une enquête nationale. Selon les chiffres officiels, plus de 1 000 femmes autochtones ont disparu ou ont été assassinées au Canada ces 30 dernières années. Les efforts de Connie et de nombreuses femmes autochtones de tout le pays ont porté leurs fruits : le gouvernement a annoncé l'ouverture d'une enquête en 2016.

Su Changlan, ancienne institutrice, est loin d'être un cas isolé. D'après une de ses amies, nombre de femmes en Chine partagent la même histoire. Elle ne pouvait rester sans rien faire en entendant parler de jeunes filles victimes de la traite d'êtres humains ou de parents dont les enfants avaient disparu. Elle faisait de son mieux pour leur venir en aide, ainsi qu'à beaucoup d'autres, et défendait de nombreuses causes. Elle savait qu'elle risquait de le payer de sa liberté et c'est malheureusement ce qui est arrivé. Le 24 mars, elle a été condamnée à trois ans de prison.

© Amnesty International Canada

Connie Greyeyes.
Elle n'attendra pas...
qu'une autre femme disparaisse

« Quand nous sommes ensemble, il se dégage une telle force ! Arriver à retrouver le sourire après avoir appris l'assassinat d'un être cher. Comment ne pas être inspirée par ces femmes qui ont vécu l'enfer après ce qui est arrivé à leur enfant mais qui ont trouvé la force de se relever ? Ces femmes qui luttent, qui essaient d'obtenir justice ? »

Jusqu'à récemment, **Jeanette John Solstad Remø** s'appelait John Jeanette, son prénom traduisant la double identité qu'elle était forcée d'accepter au quotidien en Norvège. Cet ancien commandant de sous-marin ne pouvait envisager son avenir autrement qu'en tant que femme. Or, la législation norvégienne ne l'autorisait pas à changer de genre à l'état civil sans subir une « véritable conversion sexuelle » impliquant le retrait de ses organes reproducteurs et un examen psychiatrique. John Jeanette a refusé de s'y soumettre. De ce fait, sur tous ses papiers - permis de conduire, passeport, ordonnances médicales ou même carte de bibliothèque - le genre indiqué restait « masculin ». Elle a milité sans relâche contre la loi norvégienne et, par ses actions et celles des personnes et organisations qui la soutenaient, dont Amnesty, elle a remporté une grande victoire. En 2016, la Norvège a adopté une nouvelle loi sur la reconnaissance officielle du genre, qui permet aux personnes transgenres de choisir leur genre. John Jeanette a célébré cette avancée lors de la Journée internationale des droits des femmes en changeant de nom : elle s'appelle désormais Jeanette John.

« Je gagnerai. Peut-être pas tout de suite, mais je gagnerai. »

Loujain al Hathloul
Elle n'attendra pas...
d'avoir le droit de conduire

© DR

Avec un courage impressionnant, **Loujain al Hathloul** s'est révoltée contre l'interdiction de conduire en vigueur pour les femmes en Arabie saoudite et en a payé le prix. En novembre 2014, elle a été placée en détention pour 73 jours après avoir posté sur Twitter des messages et photos d'elle en train de franchir au volant d'une voiture la frontière entre les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite. Libérée en février 2015, elle s'est présentée à une élection en novembre : pour la première fois, les femmes avaient le droit à la fois de voter et d'être candidates à une élection dans le pays. Mais alors qu'elle avait été reconnue officiellement candidate, son nom n'a pas été reporté sur les bulletins. Aujourd'hui, elle continue de lutter pour bâtir un avenir meilleur pour tous les Saoudiens. Un avenir dans lequel les femmes pourront jouir de leurs droits de citoyennes à part entière.

« QUAND C'EST NON, C'EST NON ! »

LE VIOL, ÇA SE PASSE AU TRAVAIL AUSSI

Le 28 avril, à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et la santé au travail, nous avons voulu rappeler une réalité glaçante : en Belgique, 7% des femmes ont été victimes de relations sexuelles imposées par leur supérieur hiérarchique sur leur lieu de travail. Retour sur une grande journée d'action.

« Quand c'est non, c'est non ! »... et quand ce n'est pas oui, c'est non aussi ! Vous vous en souvenez probablement : en 2014, Amnesty et SOS Viol ont réalisé une enquête auprès de 2 000 Belges qui a révélé des chiffres alarmants et témoigne de la réalité du viol en Belgique. 56 % des Belges connaissent par exemple dans leur entourage au moins une personne victime de violences sexuelles graves et 24,9 % des femmes se sont fait ou se font imposer des relations sexuelles par leur partenaire ou conjoint. À la suite de cette enquête, nous avons lancé une grande campagne intitulée « Quand c'est non, c'est non ! » visant notamment à faire prendre conscience de l'ampleur du problème en Belgique, mais aussi à informer les victimes de viol de leurs droits et recours.

Cette enquête a également mis en exergue une réalité souvent ignorée : celle du viol sur le lieu de travail. 7 % des femmes sont en effet victimes de relations sexuelles imposées par leur supérieur hiérarchique sur leur lieu de travail. Le 28 avril, à l'occasion de la Journée mondiale sur la sécurité et la santé au travail, Amnesty International et SOS Viol, soutenus par les interlocuteurs sociaux, ont mis ce chiffre interpellant en lumière. Dix-huit mille affiches informatives (dazibao) ont ainsi été distribuées dans les principales gares de Wallonie et de Bruxelles pour rappeler que le viol, « cela se passe aussi au travail ». En outre, ce dazibao remet en avant le numéro vert mis à disposition depuis le lancement de cette campagne et insiste sur la prévention qui doit être une priorité au sein des entreprises et des institutions publiques, ce qui nécessite que les services et outils disponibles pour les victimes soient davantage valorisés par tous les interlocuteurs sociaux.

QUE PUIS-JE FAIRE ?

En cas de viol sur le lieu de travail :

Il est recommandé de vous rendre chez votre médecin ou dans un hôpital afin de recevoir les soins nécessaires et/ou un traitement préventif.

Vous pouvez vous confier à une personne de confiance ou à un organisme spécialisé pour vous faire aider. Vous pouvez vous rendre au bureau de police de votre choix et porter plainte pour que l'agresseur réponde de ses actes devant la justice.

Si vous portez plainte, le policier doit dresser un procès-verbal et en référer au Parquet qui reste libre de donner suite, ou non, à votre plainte. Pour être informé(e) des suites données à votre plainte, vous devez faire une déclaration de personne lésée (formulaire à remplir).

Si vous ne souhaitez pas entamer dans l'immédiat une procédure judiciaire, vous pouvez vous rendre chez votre médecin ou dans un hôpital afin d'obtenir un certificat médical.

Pourquoi ne pas en commander gratuitement sur amnesty.be/noncnon et en afficher sur votre lieu de travail ? N'hésitez pas à en parler autour de vous et à partager les informations et ressources disponibles sur notre site. Le chemin est encore long dans la lutte contre le viol : mobilisons-nous !

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE
amnesty.be/noncnon

TORTURE EN SYRIE

« CE N'EST PAS UNE PRISON, C'EST UN ABATTOIR »

Le gouvernement syrien mène une campagne délibérée et massive d'exécutions extrajudiciaires par pendaison dans la prison de Saidnaya, près de Damas. Nous avons dénoncé cette barbarie dans un rapport en février 2017, et plus de 180 000 personnes du monde entier sont passées à l'action en signant une pétition demandant à la Russie et aux États-Unis d'user de leur influence pour que des observateurs indépendants soient autorisés à enquêter sur les conditions de détention dans les prisons syriennes.

Images extraites de la vidéo « Syrie : Pendaisons de masse et extermination à la prison de Saidnaya ». Cette animation de Cesare Davolio décrit les pendaisons à la prison de Saidnaya.

Saidnaya, Saidnaya…
Cet horrible nom. J'aurais préféré qu'ils me tuent plutôt que de me laisser pourrir ici.

J'ai juste participé à quelques manifestations. Beaucoup d'entre nous y sommes allés… pacifiquement. J'ai tellement faim. Cela fait trois jours que je n'ai rien mangé.

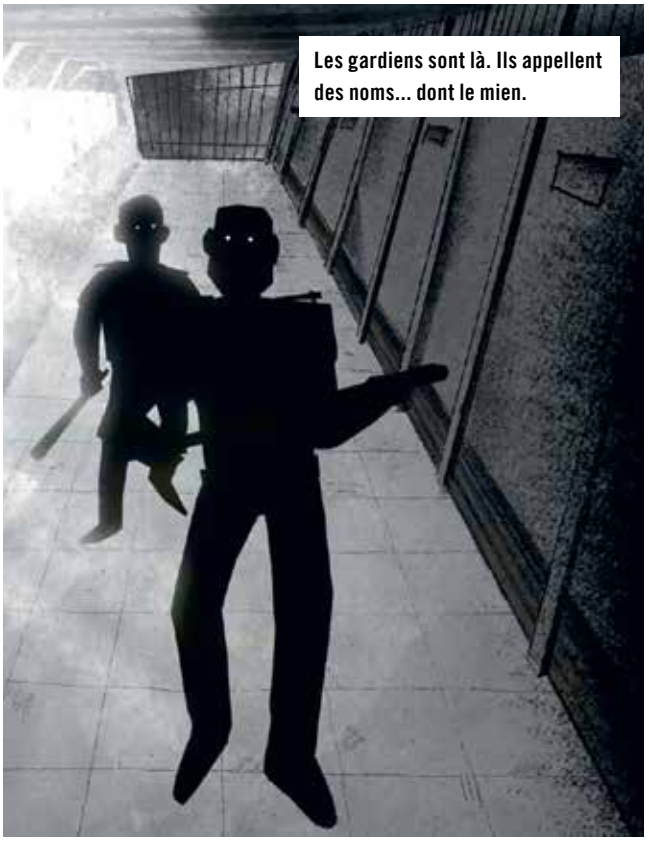
Les gardiens sont là. Ils appellent des noms… dont le mien.

Ce n'est pas une prison. C'est un abattoir. Tout ça pour quoi ? Parce que j'ai critiqué Assad et sa clique…

Je suis transféré vers une prison civile. Tout plutôt que Saidnaya.

Pourquoi ne partons-nous pas ?
Pourquoi nous emmènent-ils dans les cellules d'isolement ?

Il n'y a pas de place. Ce n'est pas grave. Nous serons bientôt dans un endroit meilleur.

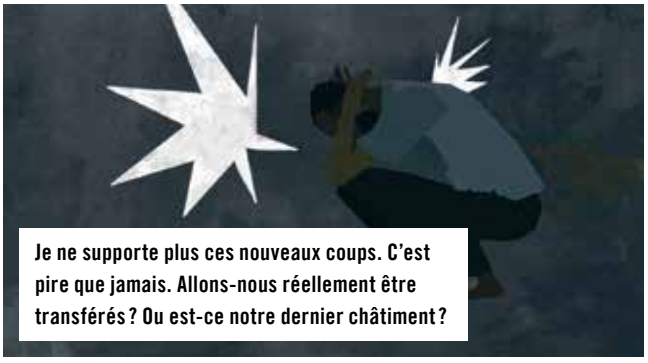
Je ne supporte plus ces nouveaux coups. C'est pire que jamais. Allons-nous réellement être transférés ? Ou est-ce notre dernier châtiment ?

Nous sommes en route.

Nous nous arrêtons. Pourquoi ? Nous sommes dans un autre bâtiment.

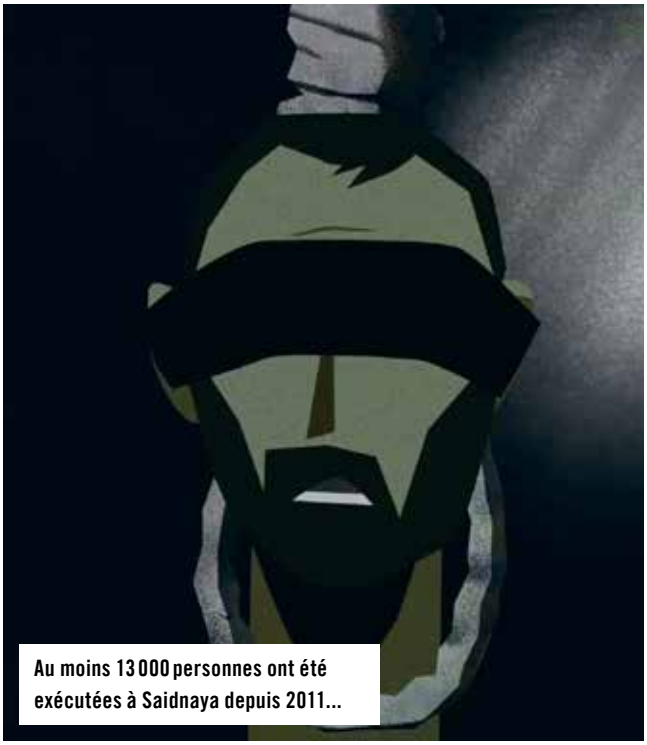

À Saidnaya, chaque semaine (et souvent deux fois par semaine) jusqu'à 50 personnes sont emmenées hors de leurs cellules et pendues. Ces pendaisons ont lieu au milieu de la nuit, dans le secret le plus total. Au moins 13 000 personnes ont été pendues à Saidnaya entre 2011 et 2015.

Nous avons aussi établi que le gouvernement syrien maintenait les prisonniers de Saidnaya dans des conditions inhumaines qui ont causé d'innombrables décès. Des détenus meurent après avoir été torturés de manière répétée et privés de façon systématique de nourriture, d'eau, de médicaments et de soins médicaux. Entre mars 2011 et décembre 2015, ces conditions abominables (que l'on retrouve dans d'autres centres de détention du pays) ont conduit à la mort d'au moins 17 723 personnes entre les mains du gouvernement syrien. Alors que la crise syrienne entre dans sa septième année et a déjà tué plus de 250 000 civils, les victimes et leurs familles méritent la vérité, la justice et des réparations ; les auteurs de ces crimes, quel que soit leur camp dans ce conflit, doivent rendre des comptes.

Ces images extraites de notre vidéo racontent le calvaire d'un détenu de Saidnaya.

DEMANDEZ QUE JUSTICE SOIT FAITE EN SYRIE MAINTENANT
amnesty.be/PrisonSyrie

Toutes les illustrations sont © Cesare Davolio/Amnesty International

#JeSuis Humain-e

CAMPAGNE

#JESUISHUMAIN-E : AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

Lancée il y a deux mois, notre nouvelle campagne **#JeSuisHumain-e** bat son plein. Le **20 juin, Journée mondiale des réfugiés**, en sera l'un des temps forts.

JUIN
20

20 juin, Journée mondiale des réfugiés. Quelle meilleure opportunité pour donner un grand coup d'accélérateur à notre campagne #JeSuisHumain-e ?

Alors que le nombre de personnes qui perdent la vie en tentant de traverser la mer Méditerranée augmente chaque jour et que nos gouvernements continuent de privilégier la fermeture des frontières, nous lançons plusieurs initiatives destinées à prendre le contre-pied des préjugés entourant les personnes contraintes de fuir leurs foyers et à promouvoir tout ce qui nous unit en tant qu'êtres humains.

N'IMPORTE QUOI !

Le 20 juin, notre livret N'importe quoi ! sera distribué à plus de 50000 exemplaires par nos bénévoles en Belgique francophone. Gares, stations de métro, cinéma, etc. seront pris d'assaut.

Notre but : toucher différents publics, dans divers domaines et de tous âges. Nous ciblons autant les « réfractaires », qui pourront distinguer l'info de l'intox, que les « convaincus », que nous pourrons ainsi outiller.

N'hésitez pas à en commander via notre formulaire sur www.nimportequoi.be et à en distribuer autour de vous, à l'occasion du 20 juin…ou à tout autre moment de l'année.

#JESUISHUMAIN : L'EXPO PHOTO

Dans l'édition précédente du Fil, nous vous présentions le projet photographique #JeSuisHumain, déclinaison de la campagne éponyme. Nous sommes maintenant heureux de vous annoncer qu'elle sera visible du 21 juin au 20 juillet, à La Fonderie, à Bruxelles (infos pratiques dans l'agenda, p. 6).

VOUS POURREZ ÉGALEMENT VOIR ET REVOIR L'EXPOSITION EN INTÉGRALITÉ SUR LE SITE jesuishumain.be

HUMA La Libre Belgique

OBJECTIF : 50 000 SIGNATURES

Les médias en parlent moins, et pourtant… chaque jour, le nombre de personnes qui perdent la vie en tentant de traverser la mer Méditerranée continue d'augmenter. Malgré cette détresse de plus en plus criante, les pays européens et la Belgique tardent à mettre en œuvre leurs engagements. Pour que les choses bougent enfin, il est essentiel et vital que nous interpellions nos autorités ; des voies d'accès sûres et légales doivent être mises en place pour que cesse cette hécatombe. Il faut que le Premier ministre et le Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration sachent que la population en Belgique se mobilise pour un meilleur accueil des personnes en besoin de protection.

Notre objectif est de récolter 50 000 signatures d'ici la mi-décembre. Nous pouvons y arriver ! Signez notre pétition et diffusez-la largement autour de vous : amnesty.be/JeSuisHumain

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Vous voulez faire découvrir l'exposition #JeSuisHumain à des élèves de l'enseignement primaire ou secondaire ? C'est possible !

Un dossier pédagogique permettant aux accompagnateurs de classes ou de groupes de jeunes de faire visiter l'exposition de manière ludique et interactive est disponible gratuitement sur simple demande.

Les visites de l'exposition par des classes ou des groupes de jeunes sont gratuites, mais l'inscription à une visite est obligatoire.

POUR COMMANDER LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE ET/OU INSCRIRE VOTRE CLASSE OU VOTRE GROUPE DE JEUNES À UNE VISITE www.amnesty.be/expojesuishumainecoles

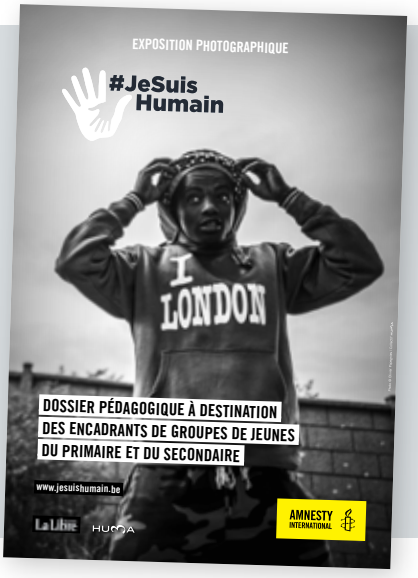

#LAB4REFUGEES : DES PREMIÈRES EXPÉRIENCES CONCLUANTES

Les #LAB4Refugees, c'est la nouvelle possibilité pour les étudiants et les jeunes adultes de se mobiliser pour déconstruire les préjugés. Chaque projet qui permet la rencontre entre un public « réfugiés » et un public « belge » peut se transformer en #LAB4Refugees. C'est exactement ce qu'ont fait plusieurs membres du groupe Amnesty de l'ULB.

En collaboration avec des cercles estudiantins désireux de promouvoir l'ouverture vers l'autre, le groupe universitaire a organisé deux soirées appelées « Dégustation découvertes ». Le principe : inviter les étudiants à participer à un moment d'échanges et de rencontres autour de plats qu'ils affectionnent particulièrement.

Le moins que l'on puisse dire est que la table était garnie !La première édition avait réuni une quarantaine de personnes de toutes origines. Forte de ce succès, la seconde édition comptait plus de 80 étudiants. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les participants ont pu discuter de façon décontractée de sujets divers commela signification de leurs prénoms, des études qu'ils suivent, de la hausse du minerval pour les étudiants étrangers, etc. Comme l'a bien résumé Augusta, présidente du groupe Amnesty de l'ULB : « Quand la barrière des préjugés tombe, on se rend compte de tout ce que l'on a en commun et on découvre aussi beaucoup de nouvelles choses ».

Au vu du succès de la collaboration entre cercles actifs sur la coopération et la rencontre, leurs membres planchent actuellement sur la création d'une plateforme pour mieux coordonner leurs actions, brasser leurs publics et augmenter leur visibilité auprès des étudiants.
Affaire à suivre, donc !

© Olivier Papegnies

FESTIVALS D'ÉTÉ

Amnesty International investit une nouvelle fois les festivals de musique cet été. Nos jeunes bénévoles partiront à la rencontre des festivaliers pour leur proposer d'afficher un message de solidarité avec les migrants et réfugiés sous la forme d'une animation photo directement partagée sur leurs réseaux sociaux.

Rendez-vous sur notre stand !

LET'S BRING THEM HERE

Dans la précédente édition du Fil, nous évoquions la tenue prochaine d'une grande action intitulée « Let's Bring Them Here ». Elle a eu lieu à quelques jours du Conseil européen des 9 et 10 mars.

Ce fut un succès : 300 conducteurs venus de toute l'Europe se sont rassemblés en voiture sur le rond-point Schuman, à Bruxelles, pour demander aux dirigeants de l'Union européenne de respecter leurs engagements concernant la relocalisation des demandeurs d'asile et réfugiés depuis la Grèce vers d'autres pays de l'UE. Quelque 200 piétons et cyclistes nous ont également rejoints.

© Olivier Papegnies

© Olivier Papegnies

© Olivier Papegnies

Venus de toute l'Europe, ils ont été plus de 300 à prendre le volant pour exiger des dirigeants de l'UE qu'ils respectent leurs engagements en termes de relocalisation des réfugiés et demandeurs d'asile

ASSISES PROVINCIALES « JUSTICE MIGRATOIRE »

Organisées dans le cadre de la campagne « Justice migratoire » (lancée par le CNCD-11.11.11, avec une large coalition d'organisations de la société civile), six « assises provinciales » ont eu lieu un peu partout en Belgique francophone d'avril à juin (la dernière les 16 et 17 juin à Bruxelles). L'objectif de ces évènements et activités d'éducation est de mieux comprendre les causes des migrations ainsi que les possibles politiques d'accueil qui permettent tant à la société d'accueil qu'aux personnes migrantes de construire un avenir commun. Amnesty y était présente avec tout le matériel de sensibilisation de sa nouvelle campagne #JeSuisHumain-e, et pour débattre avec le public.

PLUS D'INFOS :
amnesty.be/justicemigratoire

CAMPAGNE : RÉFUGIÉS

L'INDIGNATION NE SUFFIT PAS

Dans une campagne inédite menée sur les réseaux sociaux, des personnes réfugiées ont envoyé sur Twitter des messages vidéo en temps réel, exhortant des gens du monde entier à traduire leur indignation en actes.

Quand @SaraBashiri a écrit dans un tweet que la réaction des États-Unis à la crise des réfugiés était peu crédible, elle ne s'attendait pas à recevoir une réponse vidéo personnelle de la part d'un jeune homme vivant dans un camp de réfugiés. C'est pourtant ce qui est arrivé.

Quelques heures plus tard, le 1er février 2017, Abu, un jeune Burundais de 22 ans (en couverture de ce numéro du FIL) lui a envoyé le message suivant : « Je suis très content que vous ne nous ayez pas oubliés. Mais tweeter ne suffit pas.

« Pour avoir un avenir, j'ai besoin d'une formation. Mais je vais peut-être devoir abandonner l'école parce qu'on n'a pas assez à manger ni assez d'argent pour acheter des médicaments.

« C'est pourquoi je vous demande de passer à l'action. Allez sur amnesty.org et signez la pétition pour faire pression sur les dirigeants mondiaux afin qu'ils partagent la responsabilité des réfugiés comme moi au lieu de laisser des pays comme le Kenya se débrouiller seuls. » Le message d'Abu à Sara se conclut ainsi : « Faites-le maintenant. Merci. »

La réaction surprise de Sara n'a pas tardé : « Merci infiniment Amnesty ! Pour tout ce que vous faites ! a-t-elle tweeté. Je ferai ce qu'il faut pour agir et aider les gens comme Abu ! »

Les actions menées dans le cadre du projet d'Amnesty L'indignation ne suffit pas ont permis de recueillir plus de 800 000 signatures pour la campagne mondiale d'Amnesty *J'accueille !* en faveur des réfugié-e-s. Elles ont été remises au nouveau secrétaire général de l'ONU, António Guterres, par le secrétaire général d'Amnesty, Salil Shetty, le 6 février 2017.

Toutes les images sont © Michael Christopher Brown/Magnum Photos

Partie de football dans le camp de réfugiés de Kakuma. Février 2017

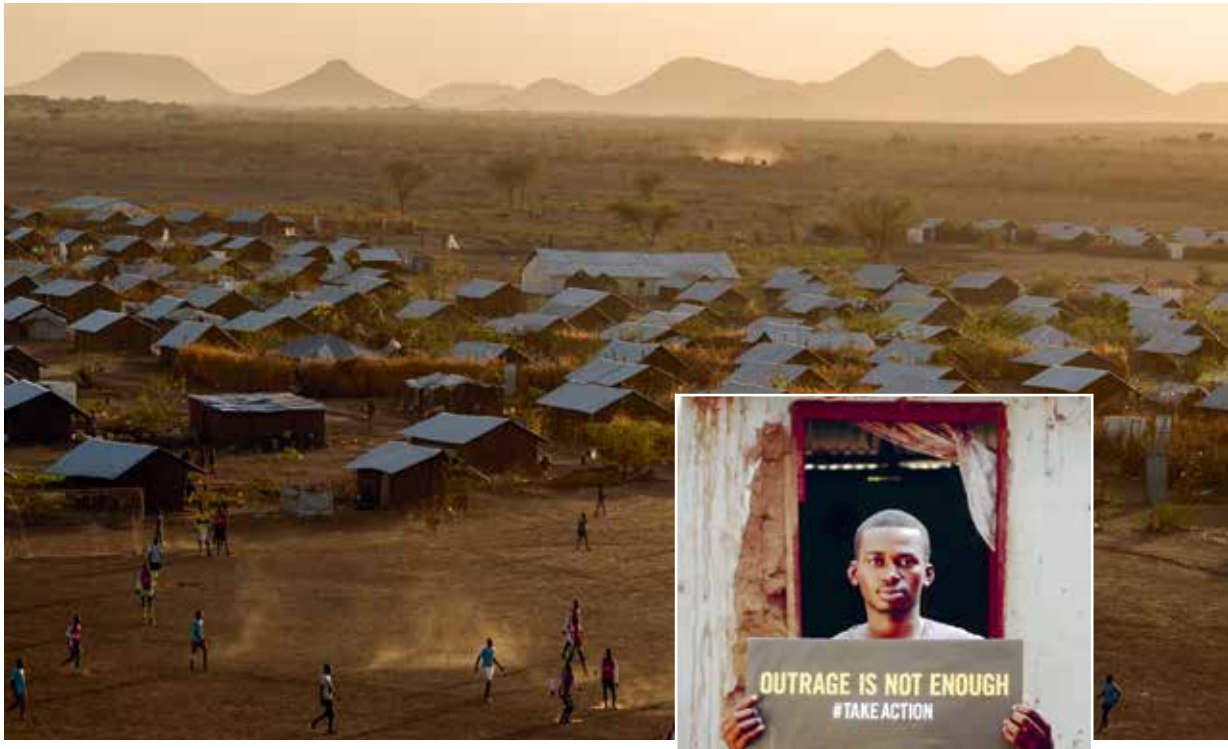

Février 2017. Abu fait partie des huit réfugié-e-s des camps de Kakuma et de Shatila, à Beyrouth, au Liban, qui ont pris part au projet L'indignation ne suffit pas, organisé en partenariat avec Ogilvy & Mather London et Magnum Photos. Visionnez leurs messages vidéo en cherchant @amnesty et le hashtag #TakeAction sur Twitter.

FAITS ET CHIFFRES : LE CAMP DE RÉFUGIÉS DE KAKUMA, AU KENYA

1992
Création du camp dans le nord-ouest du Kenya, près de la frontière avec l'Ouganda et le Soudan du Sud

200 000
Nombre approximatif de personnes vivant à Kakuma

19
Estimation basse du nombre de nationalités représentées dans les différents quartiers du camp, organisé comme une petite ville

SOUDAN DU SUD ET SOMALIE
Les deux principaux pays d'origine des habitants du camp. Beaucoup y vivent depuis des années. Certains y ont toujours vécu

BLOQUÉS
Les réfugiés ne peuvent quitter le camp qu'avec la permission du gouvernement et nombre d'entre eux se sentent prisonniers et isolés, sans la possibilité d'étudier ou de trouver du travail

500 000
Estimation basse du nombre de réfugiés vivant au Kenya

ENTRETIEN

« JE DÉFENDS MON PEUPLE »

Nabhan al Hanashi, défenseur des droits humains omanais et réfugié, fondateur du Centre omanais pour les droits humains, a raconté sa vie de militant en exil à Drewery Dyke, chercheur au Secrétariat international d'Amnesty International.

Comment êtes-vous devenu défenseur des droits humains ?
Je tenais déjà un blog, mais c'est en 2011 que j'ai commencé à militer pour les droits humains. J'avais des idées sur la liberté et les droits fondamentaux et, cette année-là, avec d'autres, j'ai organisé une manifestation pacifique pour réclamer davantage de liberté d'expression, le droit de se rassembler et de manifester pacifiquement, et des réformes politiques. Plus tard, cette même année, j'ai commencé à être vraiment actif après l'arrestation de certains de mes amis au cours d'un rassemblement pacifique.

[Le militantisme], ce n'est pas quelque chose que l'on a envie de faire. C'est quelque chose qui vient de l'intérieur. On veut exercer nos droits, puis on tombe sur une personne ou une loi qui nous l'interdit, et on se demande « pourquoi ? » Je ne veux pas me contenter d'avoir une opinion, je veux l'exprimer. C'est mon droit. On n'y pense pas [au militantisme] tant que personne ne s'est attaqué à nous ; tant qu'on ne se fait pas arrêter. Ensuite, le militantisme prend le dessus.

Vous avez été arrêté deux fois. Qu'est-ce qui vous a fait tenir ?
Est-ce que je me suis senti en danger ? Bien sûr. Mais j'ai survécu à la prison. Les principes en jeu – les droits humains – sont pour moi plus importants que, par exemple, une religion. Je crois en ces principes. Ce n'est pas seulement quelque chose que je fais, comme un passe-temps, pour aider des amis ou des gens que je ne connais même pas. Non. Quand je les défends, je prends aussi ma défense et celle de ma famille. Je défends mon peuple. Si on veut un pays où il fait bon vivre, avec de bonnes politiques, c'est ce qu'il faut faire.

Comment la défense des droits humains a-t-elle changé votre vie ?
Je suis désormais libre et je trouve que ma vie a plus de valeur grâce à ce que je peux accomplir. Ce que je fais a un sens. Il m'a fallu quatre années difficiles pour en arriver là. J'ai quitté Oman en décembre 2012. Ma situation n'était pas brillante : je n'avais pas de travail, pas d'avenir, je ne savais pas ce que j'allais devenir. Je suis resté un an au Liban, où j'étais suivi et harcelé. Peut-être que le plus simple aurait été de dire : « Je suis désolé. Est-ce que je peux rentrer dans mon pays ? Je suis prêt à faire tout ce que vous voulez. » C'est la seule solution pour vivre en sécurité.

FAITS ET CHIFFRES : OMAN

POPULATION :
4,7 millions

CHEF DE L'ÉTAT :
Sultan Qabous (depuis 1970)

- Toute critique du chef de l'État est interdite.
- La liberté d'expression et de réunion pacifique est restreinte par le recours à des dispositions vagues, issues notamment du Code pénal et de la Loi sur la cybercriminalité.

Mais je n'ai pas pu le faire. Je ne pouvais pas vendre mon âme. J'ai décidé de trouver un endroit sûr, où l'État me respecterait, où je pourrais m'engager en faveur des droits, aider les autres, contribuer à améliorer des situations difficiles... Bien sûr, il y a des obstacles. Il n'y a pas de travail ; personne ne vous paie vraiment pour [militer]. Je le sais. Mais même quand je trouve des emplois payés, est-ce que je peux oublier [le militantisme] ? Impossible. C'est ce qui donne un sens à nos actions.

Où en êtes-vous aujourd'hui ? Quels sont vos projets ?
Je suis maintenant réfugié au Royaume-Uni et je suis à nouveau actif. Je suis en contact avec d'autres militants d'Oman – dont la plupart sont malheureusement à l'étranger – et d'autres venant de pays du Golfe. Nous essayons de nous entraider autant que possible. Mon objectif, c'est simplement la liberté pour nous tous, en matière d'expression, d'association et de réunion.
Nous pouvons faire plus. Mais nous avons besoin de votre soutien et d'un soutien international. Nous avons besoin de formations et de financements. Notre voix vient s'ajouter à la vôtre et, ensemble, nous pouvons amener le gouvernement omanais, et tous les autres, à se soucier davantage de leur comportement, de leur réputation et de la justice – pas juste à l'intérieur de leurs frontières, mais aussi aux yeux du monde. J'ai connu des déceptions. Quand un journaliste ou un militant est emprisonné, je me sens mal, je culpabilise... Je veux en faire plus, mais je ne sais pas comment. Mais quand quelqu'un est libéré ou qu'une peine n'est pas appliquée, je suis fou de joie. C'est dans ces moments-là que je suis fier de dire que je suis défenseur des droits humains.

ARABIE SAOUDITE - VENTE D'ARMES

N'ARMONS PAS LES BOURREAUX

Peut-on sciemment fournir en armes un pays qui bafoue de façon flagrante et systématique les droits humains ? Non, mille fois non. Pourtant, la Wallonie est à ce jour le premier fournisseur européen d'armes légères de l'Arabie saoudite...

Mardi 2 mai. Le ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, fait une déclaration fracassante : il invite la Belgique à mettre à plat ses relations avec l'Arabie Saoudite, appelant une nouvelle fois à un débat sur un embargo sur les armes. Au Secrétariat national d'Amnesty, de nombreux sourires s'affichent sur les visages. Cette déclaration va dans le sens de ce que nous demandons depuis longtemps. Dans la foulée, nous lançons une pétition demandant à Paul Magnette de geler les ventes d'armes à l'Arabie saoudite. Deux semaines plus tard, la commission des Relations extérieures de la Chambre approuve une proposition de résolution qui demande entre autres choses de cesser les ventes d'armes à l'Arabie saoudite. Une brèche est ouverte, mais toutes nos forces seront nécessaires pour que la Région wallonne cesse d'armer ce pays-bourreau qu'est l'Arabie saoudite.

UNE COMPROMISSION INQUIÉTANTE... ET ILLÉGALE

Discrimination des femmes, recours à la torture, décapitations, arrestations et détentions arbitraires, procès iniques, violente répression de ceux qui osent critiquer le régime. La liste des violations des droits humains dont le royaume saoudien se rend coupable est longue comme un sabre. Malgré tout, la Wallonie ne voit pas d'inconvénient à lui fournir des armes en masse.

Le transfert d'armes vers l'Arabie saoudite n'est pas seulement inquiétant, il est également contraire au droit wallon et aux traités ratifiés par la Belgique. Notre pays a en effet signé le Traité sur le Commerce des Armes (TCA) qui prévoit que tous les transferts d'armes soient évalués selon la probabilité qu'elles soient utilisées pour commettre de graves violations des droits humains. De même, le Décret wallon de 2012 sur le commerce des armes — globalement calqué sur le code de conduite de l'Union européenne en la matière — prévoit comme critère le « respect des droits humains dans le pays de destination finale ».

En outre, le TCA et le Décret wallon impliquent que les parties prenantes au transfert respectent le droit international humanitaire (DIH). La Wallonie est ainsi tenue de refuser tout transfert d'armes vers des pays susceptibles d'utiliser ces armes pour commettre des crimes de guerre. Or, l'Arabie saoudite, partie au conflit yéménite depuis mars 2015, est à la tête d'une coalition qui est à l'origine d'au moins 34 frappes aériennes recensées par nos équipes de chercheurs qui ont été lancées sans discernement ou intentionnellement contre des civils. Ces frappes ont fait 494 morts, dont au moins 148 enfants et 359 blessés. Il s'agit là de crimes de guerre qui violent délibérément le DIH.

Quel lien avec les armes wallonnes, me direz-vous ? Il n'est pas impossible qu'elles soient utilisées dans le conflit yéménite par l'une ou l'autre partie et qu'elles participent donc là de graves violations du DIH. Pour autant, la Région wallonne continue de vendre des armes au royaume saoudien.

la Région wallonne doit faire preuve d'une prudence toute particulière en ce qui concerne la délivrance d'autorisations aux pays où de graves violations des droits humains ont été constatées

© AFP

IL FAUT AGIR !

La Belgique est pourtant à deux doigts d'une décision historique. Cette intention a été confirmée par le Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, au cours de sa rencontre le vendredi 12 mai 2017 avec Salil Shetty, Secrétaire général d'Amnesty International. Cependant, cette avancée majeure dans la lutte pour le respect des droits humains restera lettre morte sans un engagement ferme de la Région wallonne. C'est elle en effet qui doit décider de suspendre les ventes, car elle constitue le seul pouvoir compétent dans l'octroi des licences d'exportation vers ce pays.

Il n'y a pas d'autre choix que de pousser Paul Magnette à suspendre les transferts d'armes de la Région wallonne vers le royaume saoudien. Demandons-lui de veiller à ce que nous ne nous rendions pas coupable de violations des droits humains en Arabie saoudite et des crimes de guerre commis au Yémen. La Région wallonne a voulu se montrer courageuse et avant-gardiste en prenant des positions claires dans des dossiers européens comme celui du CETA. Elle peut donc s'engager pour celui des armes et créer un précédent européen. Mobilisons-nous pour lui rappeler qu'elle peut aussi être précurseure en la matière.

POUR SIGNER NOTRE PÉTITION ET LA IFFUSER LARGEMENT, RENDEZ-VOUS ICI amnesty.be/stopventearmes

© Carl de Souza/AFP/Getty Images

Sabrina Mahtani, chercheuse d'Amnesty International sur l'Afrique de l'Ouest basée à Dakar, au Sénégal, nous parle de son travail de suivi de la situation des droits humains durant la crise politique à Banjul, capitale de la Gambie, en début d'année.

APERÇU : LE CHANGEMENT EN GAMBIE

« NOUS AVONS VU DES LARMES DE JOIE »

Le 16 janvier 2017, je faisais la queue pour le contrôle aux frontières à l'aéroport de Banjul en me demandant si j'allais être renvoyée à Dakar.

Plusieurs journalistes sur le même vol que moi avaient été expulsés ce jour-là. Les médias internationaux se précipitaient à Banjul alors que les tensions grandissaient : le président Yahya Jammeh était revenu sur sa décision initiale d'accepter sa défaite électorale de décembre et il refusait de quitter le pouvoir. Des radios indépendantes avaient été fermées, l'armée avait pris le contrôle de la Commission électorale indépendante, le président élu Adama Barrow avait dû rejoindre le Sénégal voisin pour des raisons de sécurité et des milliers de Gambiens fuyaient aussi, craignant des violences. Heureusement, je n'ai pas été expulsée et j'ai pu suivre la situation des droits humains sur le terrain et soutenir les militants.

À peine quelques semaines auparavant, en décembre, j'avais quitté une Gambie différente, à un moment où un changement pour les droits humains semblait imminent. Des milliers de Gambiens étaient venus soutenir la coalition de partis d'opposition qui s'était formée pour présenter un candidat à l'élection du 1er décembre. Ils avaient pris de gros risques pour cela, dans un pays où la liberté d'expression n'existait plus depuis 22 ans. Les atteintes aux droits humains telles que la torture et les disparitions forcées y étaient monnaie courante. L'accès à Internet et les lignes téléphoniques internationales avaient été coupés avant le scrutin et il n'a pas été facile de transmettre des informations à notre bureau de Dakar et de nous entretenir avec les médias sur un téléphone satellite peu fiable.

Des observateurs électoraux gambiens avaient compté les votes toute la nuit, puis pendant une matinée tendue. Les résultats sont tombés le 2 décembre, avec la défaite surprise de Yahya Jammeh. Nous avons retenu notre souffle quand le président de la Commission électorale a annoncé les résultats à la télévision nationale, malgré les actes d'intimidation le visant. Nous avons vu des larmes de joie. Des gens appelaient des proches en exil pour leur dire de revenir, criaient « nous sommes libres », « nouvelle Gambie », et faisaient la fête dans les rues de Banjul.

Des soldats sénégalais de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) arrivent au siège de l'État à Banjul, en Gambie, sous les acclamations de la foule. Janvier 2017.

Des gens font la fête dans les rues de Banjul après avoir appris que le départ de l'ancien dirigeant gambien Yahya Jammeh était confirmé. 21 janvier 2017.

Quelques jours plus tard, nous étions assis dans une salle d'audience bondée, où plusieurs avocats courageux continuaient de défendre des prisonniers politiques arrêtés lors des manifestations pacifiques d'avril et de mai, comme Ousainou Darboe, chef du parti d'opposition UDP. Nous avions rassemblé des informations sur ces affaires et avions été l'une des premières organisations à alerter la communauté internationale. Nous avons assisté à la libération de prisonniers d'opinion pour qui les sympathisants d'Amnesty avaient milité. Ces prisonniers avaient passé des mois en détention et nous avons célébré leur libération chez eux, à leurs côtés et avec leur famille.

Pourtant, les réjouissances n'ont pas duré longtemps et, le 9 décembre, Yahya Jammeh a annoncé à la télévision qu'il rejetait les résultats. L'atmosphère à Noël et au Nouvel An était tendue et l'avenir de la Gambie incertain. De retour à Dakar, nous avons suivi l'évolution de la situation en matière de droits humains et dialogué avec des défenseurs des droits humains sur les réseaux sociaux, où nous pouvions partager des informations de façon relativement sûre.

En janvier, nous sommes retournés en Gambie pour une mission conjointe avec Human Rights Watch. Des jeunes avaient lancé un mouvement social – Gambia Has Decided (la Gambie a décidé) – exhortant Yahya Jammeh à quitter le pouvoir, au vu des résultats de l'élection. Nous avons recensé plusieurs cas de personnes arrêtées pour avoir vendu des tee-shirts portant ce slogan, et des soldats soupçonnés de soutenir le président élu ont été placés en détention sans pouvoir s'entretenir avec leur famille ou leur avocat. Alors que le monde se focalisait sur les événements politiques, il était important de dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux et d'afficher notre solidarité avec les défenseurs gambiens des droits humains. « Au moins, nous savons que s'il nous arrive quelque chose, ce ne sera pas passé sous silence, m'a dit quelqu'un. C'est une forme de protection. »

Le 21 janvier, Yahya Jammeh a accepté de se retirer et a quitté la Gambie pour la Guinée équatoriale, après de longues négociations sous l'égide de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et sous la pression grandissante de la société civile. Au fil des ans, les défenseurs des droits humains ont joué un rôle important pour sensibiliser la communauté internationale aux atteintes aux droits humains en Gambie et ont donné aux citoyens le courage de continuer à exiger le respect de leurs droits.

Le nouveau gouvernement a déjà pris de nombreuses mesures positives : la Gambie a réintégré la Cour pénale internationale, d'anciens membres de l'Agence nationale de renseignements sont jugés pour l'homicide d'un dirigeant de l'opposition et des prisonniers politiques ont été libérés. Le nouveau gouvernement compte deux anciens prisonniers politiques, Ousainou Darboe et Amadou Sanneh, qu'Amnesty avait adoptés comme prisonniers d'opinion.

Le président gambien Adama Barrow salue ses sympathisants à Banjul, en Gambie, à son retour de Dakar. Janvier 2017.

© Amnesty International

DOSSIER : SOUDAN

UNE PÉRIODE DIFFICILE POUR LES ÉTUDIANTS DARFOURIENS AU SOUDAN

Manifestation d'étudiants darfouriens au Soudan. Février 2016.

La situation de nombreux étudiants originaires du Darfour (ouest du Soudan) et inscrits dans des universités soudanaises est bien loin d'une vie étudiante typique, entre études, débats libres et préparation à la vie professionnelle. Au lieu de cela, ils sont exposés à des violences, des discriminations et des atteintes à leurs droits humains.

Entre 2003 et 2016, au moins 13 étudiants du Darfour ont été victimes d'homicides illégaux, qui n'ont fait l'objet d'aucune enquête et sont restés impunis. Plus de 10 000 Darfouriens ont été arrêtés, torturés ou soumis à d'autres mauvais traitements dans des universités du Soudan.

Salma, une étudiante darfourienne de 27 ans, militante et membre de l'Association des étudiantes darfouriennes, a été arrêtée quatre fois entre 2011 et 2014. En mars 2014, des agents du Service national de la sûreté et du renseignement (NISS) l'ont arrêtée pour avoir fait campagne contre l'expulsion forcée d'étudiantes darfouriennes de sa résidence universitaire de Khartoum. Pendant son arrestation et son interrogatoire, elle a été insultée et frappée à coups de matraque, de crosse de pistolet, de tuyaux d'arrosage et de bâton. Elle a également reçu des décharges électriques et sa hanche s'est démise sous les coups.

Le 5 octobre 2014, Salma a été à nouveau arrêtée. Les yeux bandés et entravée, elle a été conduite dans les bureaux du NISS à Khartoum-Nord pour y être interrogée. Les agents de sécurité l'ont traînée et lui ont retiré sa Toub (la robe traditionnelle soudanaise). Salma a été droguée et, une fois réveillée, les agents lui ont montré une vidéo dans laquelle ils la violaient.

« Lorsque je me suis [...] réveillée, j'étais allongée sur le lit,

nue. Les quatre agents de sécurité qui étaient là me regardaient. L'un d'eux m'a montré une vidéo dans laquelle ils me violaient [...]. Chacun à son tour, les quatre agents m'ont violée. »

Salma a été libérée en novembre 2014, après un mois de détention. Elle a quitté le Soudan et demandé l'asile dans un autre pays en 2015.

La torture, les arrestations et les détentions illégales d'étudiants darfouriens surviennent alors qu'un conflit armé sévit au Darfour depuis 2013. Le gouvernement soudanais persiste à réduire au silence et à persécuter les Darfouriens.

Les étudiants darfouriens sont en première ligne et cherchent à attirer l'attention sur la situation dans la région en manifestant et en diffusant au sein des universités des informations sur le conflit. Pour les faire taire, les forces de sécurité du gouvernement répriment leur liberté d'association, de réunion et d'expression. Dans plusieurs universités, des forums publics organisés par des étudiants darfouriens ont été violemment dispersés et fermés. Certains étudiants ont été suspendus, exclus de leur université ou leur diplôme ne leur a pas été remis en raison de leur militantisme politique ou parce qu'ils n'avaient pas payé les frais d'inscription, alors qu'ils en étaient dispensés. À cause de cette persécution, certains étudiants darfouriens ont fui le Soudan, contribuant à la fuite des cerveaux.

En janvier 2016, des membres des forces de sécurité et des étudiants affiliés au parti au pouvoir, armés de couteaux, de barres de fer et de mitrailleuses, ont interrompu et violemment dispersé une assemblée pacifique d'étudiants darfouriens à l'université d'El Geneina. Les étudiants ont été roués de coups et Salah Al Din Qamar, en quatrième année d'économie, est mort des suites des blessures causées par des agents du NISS. Au moins 27 étudiants ont été arrêtés. Une enquête policière sur la mort de Salah a conclu que la cause ou les circonstances de son décès étaient inconnues.

AGISSEZ ET TWEETEZ

Au #Soudan, le gouvernement doit agir pour les droits humains. Autorisez les étudiants darfouriens à débattre librement et à manifester.

« Nous vivons une période très difficile ici. Et, au Darfour, nos familles ont été déplacées et n'ont plus de toit. Quand nous essayons d'expliquer cette situation aux étudiants de Khartoum, qui n'ont aucune idée de ce qui se passe, les partisans du gouvernement nous attaquent. Ils ne veulent pas que le peuple sache ce qui se déroule au Darfour. »

Jalal, étudiant darfourien

Des étudiants darfouriens défilent au Soudan.

Des policiers devant l'université islamique d'Omdurman. Février 2016.

© Amnesty International

© Darfur Students' Association

#FREETURKEYMEDIA

« JOURNALISM IS NOT A CRIME ! »

En Turquie, depuis la tentative de coup d'État du 15 juillet dernier, les journalistes et professionnels des médias sont victimes d'une vaste campagne de répression. Amnesty « contre-attaque » avec la campagne #FreeTurkeyMedia !

Un fait : la Turquie est le pays qui emprisonne le plus de journalistes au monde. Les termes vagues de la loi antiterroriste comme l'interdiction de « faire de la propagande » ou d'« être membre d'un parti terroriste » sont utilisés pour faire taire les journalistes. Plus de 120 d'entre eux sont en prison (certains depuis plus de 9 mois dans l'attente d'un procès), 2 500 professionnels des médias ont été licenciés et plus de 160 médias ont été fermés. Tous les médias d'opposition sont visés y compris les médias kurdes et les présumés proches de Fethullah Gülen, un dignitaire religieux, que le Président Erdoğan accuse d'avoir orchestré la tentative de coup d'État.

Mais qu'est-ce qu'une démocratie sans liberté d'expression, sans presse libre ? Les journalistes nous permettent d'obtenir des informations sur le monde qui nous entoure, à garder l'œil ouvert et l'esprit critique vigilant. Ils nous permettent d'amener les autorités et les gouvernements à rendre des comptes de manière ouverte et transparente. Avoir une presse libre est donc essentiel au bon fonctionnement d'une société pluraliste et assure l'exercice de la liberté d'expression, gravement menacée en Turquie.
La répression à l'encontre des journalistes et professionnels des médias doit cesser, et c'est ce que demande Amnesty dans le cadre de sa campagne #FreeTurkeyMedia. La pétition lancée à cet égard a été signée par plus de 250 000 personnes dans le monde - 18 000 en Belgique, et au cours des derniers mois, des milliers de personnes ont soutenu la campagne sur les réseaux sociaux en publiant le hashtag. En outre, la campagne est soutenue par des personnalités de premier plan, dont l'artiste Ai Weiwei, mais aussi Peter Greste, Mohamed Fahmy et Baher Mohamed, les trois journalistes d'Al Jazira détenus en 2013 en Égypte.

→

Le 3 mai, nous nous sommes mobilisés devant l'ambassade de Turquie, à Bruxelles et avons remis quelque 18 000 signatures pour le respect de la liberté d'expression dans ce pays.

Zehra Doğan a été condamnée près de trois ans de prison pour avoir parlé avec des membres du Parti des travailleurs du Kurdistan et pour avoir partagé des prises de position pacifiques sur les réseaux sociaux.

© Refik Tekin

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le 3 mai dernier, Journée mondiale pour la liberté de la presse, nous n'avons pas raté l'occasion d'attirer l'attention des médias et du public sur la situation des journalistes en Turquie. Rassemblés devant l'ambassade de Turquie, à Bruxelles, nous avons remis sous l'œil des caméras de télévision les milliers de signatures demandant que les journalistes et professionnels des médias soient remis en liberté sans délai.

Deux journalistes du groupe de presse turc *Zaman*, qui a été sévèrement frappé par la répression et fermé en juillet 2016, ont par ailleurs pris la parole devant des militants et le grand public lors d'une table ronde exceptionnelle. Leur vécu et leur expérience n'ont fait que confirmer ce que nous savions déjà : la presse indépendante turque n'est pas encore morte, mais elle est gravement blessée. Pour la soutenir, il faut se mobiliser, et c'est aussi sur les réseaux sociaux que ça se passe !

À l'image de notre selfie corner installé au Bozar lors de l'événement Difference Day, dont Amnesty était partenaire pour la troisième fois. Les participants et visiteurs ont en effet été invités à se prendre en photo pour affirmer que le journalisme n'est pas un crime et à twitter sur les réseaux sociaux en utilisant le hashtag #FreeTurkeyMedia.

Ce fameux #FreeTurkeyMedia, vous pouvez également l'utiliser pour passer à l'action. La campagne bat encore son plein, et nous avons besoin de vous pour la faire vivre ! N'hésitez pas à signer et partager notre pétition (amnesty.be/freeturkeymedia) et à réaliser un selfie, en utilisant le hashtag dédié à la campagne et à poster ce soutien clair à la liberté d'expression sur les réseaux sociaux.

Faites savoir à vos amis, à vos contacts, à vos followers ce qui se passe en Turquie et soutenez les journalistes emprisonnés !

INDIVIDUS EN DANGER

TOURNÉE DES AMBASSADES CONTRE LES DROITS BAFOUÉS

137 182. C'est le nombre de lettres et de signatures – vos lettres, vos signatures – que nous sommes allés remettre à neuf ambassades le 12 mai dernier.

Récoltées patiemment depuis plusieurs mois, notamment à l'occasion du Marathon des lettres du 10 décembre dernier, c'est à bord d'un bus aux couleurs d'Amnesty International que nous avons parcouru Bruxelles en soutien à neuf individus en danger : Hamid Babaei, Raif Badawi, Su Changlan, Hakan Yaman, les 43 étudiants d'Ayotzinapa, Fred Bauma et Yves Makwambala, Aster Fissehatsion, Teodora del Carmen Vásquez et les femmes de Mkhondo. Le message est clair : nous ne baissons pas les bras et nous n'oublions pas ceux dont les droits les plus fondamentaux sont bafoués. Merci aux bénévoles et à toutes celles et ceux qui ont utilisé leur stylo pour la lutte en faveur des droits humains !

© Éric Rousseau/Amnesty International

↑

Les bras chargés de caisses de lettres et de pétitions, nous avons pris la route en direction des ambassades de Turquie, d'Afrique du Sud, d'Iran, de République démocratique du Congo, de Chine, d'Arabie saoudite, du Salvador, du Mexique et d'Érythrée.

→

Que l'accueil ait été glacial, courtois ou même chaleureux, une chose est sûre: toutes les ambassades ont reçu nos lettres et nos signatures!

© Éric Rousseau/Amnesty International

© Éric Rousseau/Amnesty International

→

L'un des points d'orgue de ce tour a été notre rencontre avec plusieurs conseillers de l'ambassade du Mexique, dont celui aux droits humains. Suite à cette tournée, un rendez-vous a été obtenu avec l'ambassade d'Afrique du Sud, et plusieurs autres suivront, notamment avec l'ambassade du Salvador.

AJOUTEZ AMNESTY À VOTRE TESTAMENT

LÉGUEZ L'ESPOIR AUX GÉNÉRATIONS QUI VIENNENT

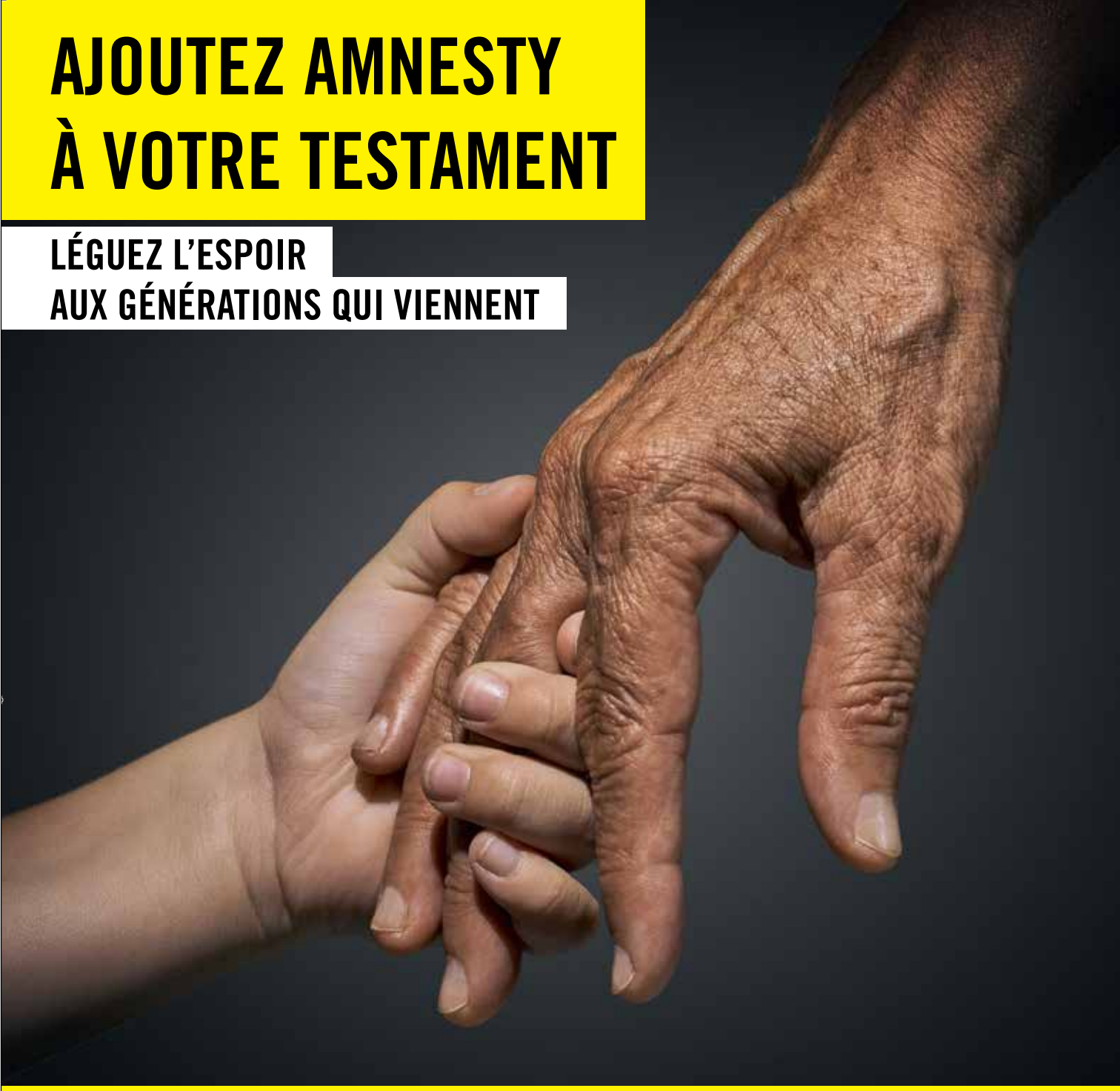

NOTRE NOUVELLE BROCHURE CONSACRÉE AUX LEGS EST ARRIVÉE !

Vous pouvez la recevoir, sans frais, en envoyant un e-mail à l'adresse legs@amnesty.be ou directement sur le site Internet à l'adresse www.amnesty.be/legs

Salil Shetty à Bruxelles

UNE VISITE EXCEPTIONNELLE À PLUS D'UN TITRE

Les 12 et 13 mai, nous recevions Salil Shetty, le Secrétaire général de notre mouvement international. Pour l'inauguration de nos nouveaux bureaux, mais pas que… Retour sur deux journées bien chargées.

Vendredi 12 mai, 11h. Nous accueillons Salil à la gare du Midi. À peine avons-nous le temps de nous saluer que nous fonçons à la rue des Carmes, au ministère des Affaires étrangères pour rencontrer Didier Reynders et des membres de son cabinet. Une heure durant, notre Secrétaire général échange avec le Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères. Ventes d'armes à l'Arabie saoudite, violences en République démocratique du Congo et au Burundi, situation des défenseurs des droits humains dans le monde sont les principaux sujets abordés. Cette rencontre est également l'occasion de remettre au ministre une pétition signée par quelque 10 000 citoyens pour demander à la Belgique de continuer à donner une place centrale à la défense des droits humains dans ses relations avec les États-Unis.

La suite de l'agenda permet juste à Salil d'avaler un sandwich ; il doit enchaîner les rencontres avec les journalistes, notamment avec le journal *L'Écho*, auquel il accorde un entretien exclusif (publié dans l'édition du 16 mai). Direction maintenant rue de Gravelines, vers l'athénée Adolphe Max, où des militants en herbe l'attendent avec impatience.

RENCONTRE AVEC DES ÉLÈVES SUR-MOTIVÉS

Pour sa venue à Bruxelles, le Secrétaire général a tenu à rencontrer de jeunes activistes d'Amnesty dans les écoles. Il a donc pu échanger pendant une heure avec une cinquantaine d'élèves de l'athénée Adolphe Max. Après avoir présenté leurs actions en faveur des droits humains sous forme notamment de petits sketches, les militants ont posé plusieurs questions à Salil, lesquelles ont porté tant sur ses activités de Secrétaire général que sur des thématiques plus pointues, comme le processus de libération de certaines jeunes filles enlevées par Boko Haram au Nigéria. À la question de l'impact des actions des groupes-écoles Amnesty et des jeunes, il a répondu notamment en rappelant la raison pour laquelle des représentants de gouvernements et d'autorités étatiques ou non-étatiques acceptent de nous recevoir et de nous écouter : « parce qu'ils savent qu'il y a des millions de personnes derrière nous, qui se mobilisent pour faire de la défense des droits humains une priorité. Sans vous, nous ne serions pas légitimes ». Il a également tenu à rectifier le poncif qui veut que les jeunes représentent le futur : « non, les jeunes sont les leaders d'aujourd'hui ! ».

→

Des élèves des groupes Amnesty de deux écoles bruxelloises se sont entretenus avec notre Secrétaire général, Salil Shetty sur notre combat en faveur des droits humains.

Salil Shetty a échangé une heure durant avec le Vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, Didier Reynders à propos du rôle de la Belgique dans la promotion des droits humains sur la scène internationale.

INAUGURATION DU NOUVEAU SECRÉTARIAT NATIONAL

Après cette journée bien remplie, c'est l'inauguration officielle de nos nouveaux locaux. Sa particularité : il rassemble les sections francophone et flamande sous un même toit. Les mines sont réjouies, les conversations vont bon train. Emporté par l'enthousiasme, Salil livrera un discours de 30 minutes… alors que 10 étaient prévues. Et raconte encore et encore sa rencontre avec une femme très âgée au fin fond du Mali qui lui a sorti sa carte de membres Amnesty…

LA JEUNESSE AU PREMIER PLAN

Samedi matin, 10h. Salil est déjà sur le pont pour rencontrer une trentaine de jeunes venus de tout le pays pour débattre avec lui des droits humains. Au programme, un premier volet consacré à la vie du mouvement, à l'impact de son action et aux défis qu'il doit relever. Place ensuite aux questions de politiques internationales ; les réfugiés, l'équilibre entre vie privée et sécurité, mais aussi démocratie, liberté et droits humains. Il est resté juste assez de temps à Salil pour conclure sur une anecdote rappelant combien être membre d'Amnesty pousse des citoyens ordinaires à se battre, toujours, en faveur des droits fondamentaux.

Le passage de Salil par Bruxelles s'est terminé par le deuxième volet de nos portes ouvertes. Au milieu des membres et sympathisants, il a prononcé une nouvelle fois un vibrant discours sur l'importance que revêt, aujourd'hui plus que jamais, la défense des droits humains et sur le rôle d'Amnesty dans cette lutte. C'est sur cette note que nous le laissons, convaincus que, en ces temps chahutés, les droits fondamentaux sont vraiment l'affaire de tous, jeunes et moins jeunes. Qu'on se le dise !

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ D'AMNESTY

POUR S'INITIER AUX DROITS HUMAINS

16 SEPTEMBRE 2017 À LOUVAIN-LA-NEUVE
INSCRIVEZ-VOUS SUR
AMNESTY.BE/UNIVERSITEDETE

AMNESTY INTERNATIONAL